

VI / MISSION AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE

La chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité exerce une mission transversale en vue d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes dans la conception et le pilotage des politiques publiques (à l'exclusion de toute autre mission). Elle exerce une mission de veille, d'expertise, d'ingénierie, d'animation et de coordination des acteurs départementaux et conduit ses actions en partenariat avec les services de l'Etat tels que : la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), l'agence régionale de santé (ARS), l'Education nationale, le CGET, l'AGEFIPH, avec les collectivités territoriales (conseil régional, conseil départemental), les communes et avec des organismes publics (Pôle Emploi, CAF et autres...) autour de 3 axes :

Axe 1 : Rendre effective l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et favoriser l'articulation des temps de vie.

Axe 2 : Promouvoir les droits (droit civil, droits à l'intégrité physique, droit à la santé, à la maîtrise de la fécondité, protection sociale, lutte contre les discriminations)

Axe 3 : Agir contre les facteurs spécifiques de la pauvreté et de l'exclusion sociale des femmes.

La politique du gouvernement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes repose sur une double approche, intégrée et spécifique qui nécessite une dynamique interministérielle et partenariale qui se traduit par des relations continues avec :

- le ministère en charge de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- les autres ministères ;
- le renforcement du dialogue social avec les partenaires sociaux ;
- les entreprises ;
- le secteur associatif ;
- les élus.

Cette approche intégrée de l'égalité se traduit par le développement de mesures spécifiques (dites actions positives) en direction des publics féminins afin de réduire les inégalités constatées.

Elle travaille en partenariat avec la directrice régionale, la directrice adjointe et les chargées de mission des départements de Bourgogne / Franche Comté.

La déléguée régionale et son adjointe assurent l'animation de l'équipe régionale à partir de documents cadres :

- Plan Régional Stratégique pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes 2018 – 2020 ;
- Le 5e Plan triennal de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2016 – 2018 ;
- Le Plan de lutte contre la traite des êtres humains ;
- La DNO 2018.

Les crédits dédiés à l'action sont délégués en Région et répartis en fonction des besoins départementaux. Leur montant s'élevait en 2018 à 1 154 716 €. Une part conséquente de ces crédits a été fléchée sur diverses thématiques :

- Financement des lieux d'accueil de jour
- Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- Soutien aux associations partenaires

La déléguée départementale apporte à la déléguée régionale toute information nécessaire au suivi et à l'évaluation des actions menées dans le cadre des programmations. Elle participe au dialogue de gestion avec la déléguée régionale, les chargées de missions et le service central à Paris (SDFE). Sur le plan de la communication des actions déployées en département ou en région, la déléguée travaille en excellent partenariat avec le bureau communication de la préfecture. Elle intervient sur les bassins du département en travaillant en étroite collaboration avec les sous préfètes et sous préfets ainsi que les délégués des préfets.

La déléguée travaille en partenariat avec la directrice de cabinet de la préfecture sur le champ de la prévention de la délinquance. Elle participe à l'étude et l'instruction des dossiers relevant du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

La déléguée a travaillé en partenariat avec ses collègues des pôles Politique de la ville, logement social, jeunesse et sports, service civique de la DDCS en 2018.

Les politiques territoriales, éducatives et sociales : la déléguée a participé l'élaboration des contrats de ville dans le cadre de la réforme de la politique de la ville en proposant un canevas selon les axes « égalité femme/homme » et en participant aux réunions avec les acteurs et associations répondant aux appels à projets. Elle a également participé à l'étude des dossiers « Contrats de ville » sur les bassins de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines /Le Creusot, Autun et Mâcon et donné un avis sur les dossiers relevant de ses champs d'expertise.

Toujours dans le cadre du pôle éducation, un partenariat est engagé pour la promotion des activités physiques et sportives et notamment sport et femmes dans les quartiers et pour la lutte des violences sexistes et sexuelles dans le sport.

En ce qui concerne le logement social, hébergement et protection des personnes. Deux axes sont entérinés : la fonction sociale du logement (CDAPL) et PDALPD : un partenariat est engagé sur la prise en compte des femmes au sein de ces commissions.

Le deuxième axe : l'action sociale et la lutte contre les exclusions (hébergement d'urgence, 115, CHRS, Samu sociaux et services d'accueil et d'orientation, CADA...), un partage d'informations se développe autour des CHRS, des besoins en hébergement pour les femmes...

Participation de la déléguée aux journées de travail nationales organisées par le service central du ministère des droits des femmes les 29 et 30 mars et les 11 et 12 Octobre 2018 à Paris.

La déléguée travaille avec le conseil départemental pour coordonner des actions dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Elle travaille avec les élus, les communes, les communautés de communes, les maires, les associations dans le cadre de la mise en place des réseaux VIF et d'actions liées aux transversalités de ses missions.

Quelques temps forts 2018 :

► Carrefour des carrières au féminin à Mâcon le 9 février 2018. Il a rassemblé 900 jeunes filles, 69 intervenantes. 18 établissements étaient présents. 13 bus ont transporté 765 élèves de l'ensemble du département sur le lieu de la manifestation.

► Signatures dans le cadre du réseau VIF

Les violences intrafamiliales recouvrent de multiples comportements. Les victimes en parlent difficilement. Les réseaux VIF accompagnent les victimes de la prise de la plainte, la mise en sécurité à l'accompagnement social et juridique.

Un maillage se met en place en Saône-et-Loire, initié et coordonné par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'Égalité. En 2018, les réseaux existant sur l'ensemble du territoire Saône-et-Loirien : Le Creusot, Montceau-les-Mines, le VIF du CISPD Mâconnais/Beaujolais, Autun, Bourbon-Lancy, Tournus, Chalon-sur-Saône, Gueugnon. Un travail en cours sur Charolles, Louhans et la MBA.

► Formation dans le cadre des réseaux VIF = Organisation de deux sessions de formation (Niveau I) des professionnels en contact avec les femmes victimes de violences conjugales à Autun les 29 et 30 mars 2018 et les 14 et 15 juin 2018 à Louhans.

► Colloque départemental à Louhans le 22 Novembre 2018 à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Thème : « violences sexuelles – contexte- enjeux » avec l'intervention M. Damien SAVARZEIX, Procureur du TGI de Chalon sur-Saône et de la Capitaine de Gendarmerie M. HAUDEGOND. 250 professionnels du département ont participé à cette journée. En matinée, un spectacle d'Esta WEBSTER sur les rapports sexistes Fille/garçon et les stéréotypes de genre s'est déroulé auprès d'un public de 250 louhannais.

« Multiples actions de sensibilisations » se déroulent tout au cours de l'année animées par la déléguée aux droits des femmes, les professionnels des réseaux VIF, le CIDFF auprès de ces publics.

- ▶ Partenariat avec le conseil départemental autour d'un plan stratégique commun relatif à la lutte contre les violences intrafamiliales et un appui à leur campagne de communication sur le sujet et des interventions lors de colloques (Ozanam Mâcon).
- ▶ Partenariat avec le centre pénitentiaire de Varennes le Grand avec la mise en place d'actions de sensibilisation autour des stéréotypes de genre auprès des détenus. Deux sessions de sensibilisation en fin d'année 2018 qui devraient pouvoir être renouvelées en 2019.
- ▶ La mise en place d'un observatoire sur les violences intrafamiliales (stagiaire IRA) et le soutien de Mme YANI, directrice de cabinet de M. le Préfet.
- ▶ Mise en place d'une plateforme « stop aux violences sexuelles » et action de sensibilisation auprès des sages femmes de Saône-et-Loire en Octobre 2018.
- ▶ Déjeuner du 8 mars en préfecture auprès de M. Jérôme GUTTON, Préfet de Saône-et-Loire avec la participation de créatrices d'entreprise de toute la Saône-et-Loire.
- ▶ Evaluation des réseaux VIF d'Autun, le Creusot et Montceau-les-Mines avec le Sous préfet Eric BOUCOURT.
- ▶ Intervention sur l'évolution des droits des femmes en agriculture à l'AG MSA lors des 50 ans de la commission des agricultrices à Beaune (500 participants)
- ▶ Participation à l'action sur « Human Traffiking » auprès des jeunes de Taizé avec Anushikha Abraham (Inde), Ruth DEARNLEY(Angleterre) et Phil LANE (Belgique).
- ▶ 1^{er} Comité de pilotage du TGD (téléphone grave danger) en présence des procureurs des TGI de Chalon et Mâcon, du président du TGI de Mâcon et de la substitut du TGI de Mâcon. Evaluation du dispositif.